Suite à la nomination de Jean CASTEX en tant que Premier ministre, la composition du Gouvernement a été dévoilée, annonçant les priorités pour la fin du quinquennat.

GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Nadia HAI, nommée ministre de la Ville

Le 6 juillet, le secrétaire général de l'Elysée a fait l'annonce du nouveau Gouvernement. **Jacqueline GOURAULT conserve la Politique de la ville dans son portefeuille d'actions en tant que ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales.**

Nadia HAI a été nommée **ministre déléguée chargée de la Ville**. Originaire de Trappes, elle était députée des Yvelines depuis 2017. Pendant ces trois années à l'Assemblée, elle était **vice-présidente du groupe « villes et banlieue » et corapporteure dans le cadre d'une mission sur le financement et le suivi de la mise en œuvre des programmes de renouvellement urbain.**

Elle succède à Julien DENORMANDIE, en charge de la mise en œuvre de la feuille de route gouvernementale pour les quartiers depuis juillet 2018 et nouvellement nommé ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation. Son bilan est marqué par des actions dans le champ de l'**Education avec notamment le lancement des Cités éducatives, le dédoublement des classes de CP et l'opération stages de troisième**. Il a également suivi le lancement du **Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPNRU) et le plan de 3 milliards d'euros pour la rénovation de copropriétés dégradées.**

La nouvelle ministre a d'ores et déjà indiqué que ses ***« deux priorités sont l'emploi, car il faut que la relance économique arrive également dans ses quartiers, et l'éducation, car la période de confinement a eu un effet très grave dans la poursuite scolaire des enfants ».***

- Retrouvez le discours d'investiture de Nadia HAI, ministre de la Ville Accès [1]
- Décret n° 2020-877 du 15 juillet 2020 relatif aux attributions du ministre de la cohésion des territoires et des relations avec Accès [2]

D'autres changements à noter

- Le logement, auparavant associé à la Politique de la ville passe désormais sous l'égide du ministère de la Transition écologique et solidaire de Barbara POMPILI. **Emmanuelle WARGON assure la fonction de ministre chargée du Logement.** Elle était secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Transition écologique.
- **Elisabeth MORENO devient ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité femmes-hommes, la Diversité et l'Égalité des chances.** Elle succède à Marlène SCHIAPPA.
- **Marlène SCHIAPPA devient ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, Gérald DARMANIN, chargée de la Citoyenneté.** Ses missions porteront sur la vie des étrangers en France, le droit d'asile, la défense de la laïcité, les opérations de reconquête républicaine dans les quartiers et la protection des femmes.

- Retrouvez la liste des membres du Gouvernement Accès [3]

Les priorités d'actions annoncées

Bien que les feuilles de route ministerielles ne soient pas encore dévoilées, le président de la République et le premier Ministre ont évoqué les priorités politiques de la fin du quinquennat. Quelques unes d'entre elles vont marquer la politique menée pour les quartiers Politique de la ville et leurs habitants.

- **Emploi : le "Plan jeunes" dévoilé**

Le Gouvernement ainsi que le président de la République font de la lutte contre le chômage la priorité absolue" pour ses prochains mois. **Le Gouvernement met l'accent sur l'emploi des jeunes, considéré comme une urgence, au vue des effets de la crise.** Un "plan jeunes" [4] de 6,5 milliards d'euros a été annoncé le 23 juillet par le Premier ministre comprenant une aide exceptionnelle de réduction du coût du travail. D'autres mesures sont attendues sur le sujet dans le plan Pauvreté.

En ce qui concerne les QPV, l'emploi reste la priorité du gouvernement. Julien Denormandie, peu avant le remaniement et la nomination de Mme Hai l'avait annoncé. **Dans le cadre de l'opération Quartiers d'été 2020, huit nouvelles Cités de l'emploi ont été créées, portant leur nombre à vingt. Conçues selon le même principe que les Cités éducatives, elles sont évaluées en continu en vue d'une généralisation.**

- **Une relance durable, qui inclue le renouvellement urbain**

"S'agissant du plan de rénovation urbaine visant à restaurer la République dans les quartiers et à permettre l'émancipation de leurs habitants, il faut que d'ici la fin de l'année prochaine, les travaux aient effectivement démarré dans 300 des 450 quartiers concernés", a martelé le Premier ministre. **Le plan de relance s'appuie notamment sur la rénovation du bâti et la résilience écologique, sur le modèle de la "croissance écologique"**. Ainsi, "20 milliards d'euros seront mobilisés pour la rénovation rénovation thermique

des bâtiments, pour réduire les émissions des transports et de nos industries, pour produire une alimentation plus locale et durable, pour soutenir les technologies vertes de demain comme les batteries, pour mieux recycler et moins gaspiller".

- **Vers une action publique plus locale : décentralisaton et différenciation**

Le Premier ministre a annoncé "une nouvelle étape de la décentralisation". Les territoires, forts de l'expérience de la gestion de crise du covid-19 sont des piliers pour Jean CASTEX. "Nous devons nous appuyer sur les territoires(...) "la confiance dans les territoires suppose que **le droit à la différenciation soit consacré dans une loi organique**" et passe "par une nouvelle étape de la décentralisation", ainsi que "sur une évolution profonde de l'organisation interne de l'Etat". Le chef du gouvernement a aussi annoncé que t**outes les créations d'emplois de la fonction publique inscrites dans le budget 2021 seront affectées aux départements.** Par ailleurs, Jean Castex a fait part de sa volonté de transformer le Conseil économique, social et environnemental, en **Conseil de la participation citoyenne.**

- **Sécurité du quotidien et lutte contre les séparatismes**

Lors de son discours de politique générale devant l'Assemblée nationale mercredi 15 juillet, le Premier ministre Jean Castex a affiché ses priorités en matière de sécurité, annonçant notamment le **renforcement de la sécurité du quotidien et le retour de la justice de proximité. Un projet de loi contre les séparatismes est également prévu pour la rentrée** dont l'objectif est de "réconcilier ces France si différentes, les souder ou les ressouder" car "celle-ci aussi se trouve aujourd'hui ébranlée dans ses fondements par la coalition de ses ennemis: terroristes, extrémistes, complotistes, séparatistes, communautaristes", a ajouté le chef du gouvernement. Il a affirmé son intransigeance sur le respect du principe de laïcité.

Dates: Mercredi 8 juillet 2020 - 09:30
Publié le 08 juillet 2020

URL de la source (modifié le 23/07/2020 - 16:09):
https://www.irev.fr/actualites-0/remaniement-du-nouveau-pour-la-politique-de-la-ville

Liens
[1] https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/discours-de-madame-nadia-hai
[2] https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2020/7/15/2020-877/jo/texte
[3] https://www.gouvernement.fr/composition-du-gouvernement
[4] https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/plan-jeunes-le-gouvernement-annonce-une-enveloppe-globale-de-6-5-milliards-d-euros-sur-2020-2021_4053799.html